

Augustin Genoud  
Rue de la Scierie 15  
1965 Savièse  
027 395 15 55 et 079 484 85 43  
augenoud@bluewin.ch

Savièse, le 28 juin 2012



www.cs13etoiles.ch

Chers amis,

★ Notre assemblée annuelle du 2 décembre dernier à la cave Provins de Sion s'est déroulée dans l'ambiance décontractée habituelle et 68 personnes – c'est un record – étaient présentes au souper qui a suivi. A cette occasion, Marlyse Theytaz, secrétaire de notre club pendant 11 ans, a quitté le comité. Nous avons déjà pu apprécier ses compétences lors des championnats suisses de la montagne que notre club avait organisés le 19 juin 1999, le jour même où Turin fut préféré à Sion pour l'organisation des JO d'hiver 2006. Efficacité, gentillesse et humour sont trois mots qui qualifient parfaitement Marlyse. Hélas, nous n'aurons plus droit aux repas gastronomiques d'après séances de comité. C'est Anne-Sylvie Protti qui a accepté de la remplacer. Nous connaissons déjà les qualités d'Anne-Sylvie pour la course à pied. Quant à la partie « cuisine », on en reparlera dans quelques années ou bien on ne dira rien. Merci Marlyse et bienvenue à Anne-Sylvie.

★ En février dernier, nous vous avons donné la possibilité d'acheter à des prix intéressants divers articles de sport. Cette offre a connu un réel succès puisque ce sont 124 articles qui ont pris preneurs.

★ Certains se sont étonnés de voir le chrono réalisé par Tarcis Ancay au passage du semi-marathon de New York considéré comme un temps officiel par la FVA (Fédération Valaisanne d'Athlétisme). C'est moi qui ai insisté auprès de la FVA pour qu'il en soit ainsi. C'est ce qui se fait au niveau international et cela me semble parfaitement logique. De la même manière, les temps sur 1500 m au passage d'un mile (1609 m) sont aussi considérés comme officiels. A propos de règlements, la question s'est posée à plusieurs reprises de savoir si le titre de champion valaisan pouvait être attribué à un athlète étranger vivant en Valais ou à un athlète valaisan licencié dans un autre canton ou encore à un athlète inscrit dans un club valaisan mais qui n'a pas ses droits civiques en Valais. J'ai demandé à la FVA qu'il y ait des réponses claires à ces questions. Il a fallu près d'une année de discussions diverses pour obtenir des réponses. Vous pouvez les trouver en allant sur le site de la FVA, partie règlements. Dans le même ordre d'idée, vous avez peut-être lu que Maja Neuenschwander a failli ne pas être qualifiée pour les prochains JO de Londres après avoir réussi les minimas exigés lors du marathon de Zürich. Le problème était que Maja avait peut-être bénéficié de lièvres qui n'étaient pas inscrits à proprement dit dans la même course qu'elle, mais à un relais qui avait lieu en même temps que le marathon. Finalement, heureusement pour la Suisse, il a pu être établi qu'elle n'avait pas profité de ces lièvres-là.

★ Chaque année, la commune de Sion attribue des mérites et mentions sportifs. Cette manifestation a eu lieu le 22 février dernier. Notre club a été à l'honneur avec les mérites donnés à Emmanuel Vaudan (mérite athlète populaire) pour sa performance lors du Niesenlauf. Manu a gagné cette course avec plus de 7 minutes d'avance sur le 2ème, mettant 55' 55'' pour escalader les 11'674 marches qui longent le téléphérique du Niesen, pour une montée de 3,8 km, avec 1669 m de dénivellation. Ont reçu le mérite « Athlètes Elites », Tarcis Ancay pour son titre suisse du ma-

rathon et Jean-Baptiste Salamin pour son 9ème rang au championnat d'Europe de la montagne. Pour ma part, j'ai eu l'agréable surprise de recevoir un mérite dirigeant. Merci à mes collègues du comité qui avaient posé ma candidature auprès du Service des Sports de la ville de Sion.

★ Comme chaque année, quelques entraînements « spéciaux » sont organisés en dehors des horaires traditionnels. Ils sont la plupart du temps suivis d'un souper chez l'un ou l'autre des participants et cela constitue un moment éminemment sympathique. Si, pour toutes sortes de raisons, vous n'avez plus eu l'occasion de participer aux entraînements, mais que vous souhaitez revoir vos anciens compagnons, vous êtes les bienvenus. Pour être constamment au courant de tout ce qui se passe au sein de notre société, c'est très simple, il suffit de consulter régulièrement notre site.

★ A la mi-juin, Viktor Röthlin figurait au 73ème rang mondial sur le marathon 2012 après avoir réussi 2 h 08' 32'' à Tokyo. Tous les athlètes qui le précèdent sont Ethiopiens ou Kenyans, exception faite pour 8 coureurs ! Fort heureusement pour lui, seuls 3 athlètes par pays peuvent participer à une épreuve olympique. Il n'est donc pas impossible que l'on retrouve notre champion parmi les meilleurs à Londres le dimanche 12 août prochain.

★ Depuis de nombreuses années, la course Titzé de Noël nous offre un spectacle exceptionnel, notamment chez les femmes, avec la présence d'immenses athlètes telles Maryam Jamal, Derartu Tulu et Ejegayehu Dibaba. Maryam a été deux fois championne du monde sur 1500 m. Derartu a remporté deux titres olympiques sur 10'000 m, a été plusieurs fois championne du monde de cross et a gagné le marathon de Londres. Ejegayehu vit un peu dans l'ombre de Tirunesh, sa sœur aînée (2 titres olympiques, 4 titres en cross, record du monde du 5000 m) même si elle fut 2ème sur 10'000 m lors de JO de Sydney en 2000. L'année dernière, Ejegayehu a terminé 2ème du marathon de Chicago en 2 h 22' 29'', un chrono de valeur mondiale. Dominique Favre ayant quitté la présidence de la course, c'est notre membre David Valtério qui aura la lourde tâche, dorénavant, de diriger cette course alors que Christina Carruzzo s'occupera de l'engagement des coureurs. Nous souhaitons plein succès à Christina et David.

★ Notre traditionnelle **balade** en montagne aura lieu le **dimanche 22 juillet**. Nous gardons le programme prévu l'année dernière, non effectué en raison des conditions météorologiques. Nous vous proposons donc une superbe promenade à la portée de tous, enfants compris. Chacun prendra son pique-nique. Programme de la journée :

8 h 45 : Rendez-vous au parking près du cimetière de Platta à Sion.

9 h 30 : Loèche-les-Bains. Montée en télécabine jusqu'au col de la Gemmi (2350 m). On prendra aussi la télécabine au retour. Marche en direction de la Lämmernhütte (2502 m). De là, nous irons jusqu'au Roter Tötz (2750 m) où nous pique-niquerons. Le retour à la Gemmi se fera par le même chemin.

Nous serons de retour à Sion, vers 17 h 00.

Le prix de la télécabine, pour la région 2, est de 23 fr. pour les adultes et de 15 fr. pour les enfants (1997 et plus jeunes). **Veillez prendre votre carte d'identité**. Tarif préférentiel pour les porteurs d'abonnement CFF demi-tarif. On essaiera aussi de négocier des prix de groupe.

Il n'y a pas d'inscription à cette sortie. En cas de temps incertain, veuillez consulter notre site ou m'envoyer un coup de fil.

★ N'oubliez pas de réserver la date du samedi 24 novembre pour notre assemblée-souper. Je vous souhaite un bon été et vous transmets mes cordiales salutations.

Augustin Genoud

